# 

* Date : 27-09-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012772326
* Author :

Suite à la requête déposée le 14 août 2012, par décision du Juge de paix du troisième canton de Liège, rendue le 18 septembre 2012, Madame Tania HALUT-IASSE, née à le 16 juin 1988, domiciliée à 4000 Liège, rue de l'Aumonier 1, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Emmanuelle UHODA, avocat dont le cabinet est sis à 4000 Liège, place Emile Dupont 8.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Zanelli, Joséphine.